

Location d'un local pour la création d'un cabinet médical

Conserver des médecins sur Beauchamp a toujours été notre préoccupation.

Nous, élus « Beauchamp À Votre Image », **OUI nous sommes pour la création d'un cabinet médical accompagné par la ville mais pas n'importe comment et à n'importe quel prix.**

La majorité se précipite pour louer une ancienne pizzeria, fermée faute de repreneur, pour en faire un local médical. Alors que nous n'avons aucune certitude quant à l'arrivée prochaine de médecins, la majorité nous demande de nous engager pour louer un local de 104 m² presque 20 000 € par an, avec engagement sur 6 ans, auprès d'un bailleur privé dès le mois de novembre 2018, en centre-ville où aucun parking n'est prévu pour les accueillir ainsi que leurs patients.

La ville possède un local vide avec garages et parking, près d'une école, face à une pharmacie dans un quartier où vivent de nombreuses familles, loin des autres médecins. La majorité préfère investir 50 000 € de travaux et l'attribuer pour une activité privée, à but lucratif, à deux personnes non beauchampoises !...

Ces décisions prises, sans explication logique, seraient-elles de simples arrangements « entre amis » ? Elles sont contraires à notre vision transparente de la vie locale.

Notre déclaration : « *Afin que notre vote ne soit pas utilisé à des fins de désinformations mensongères et basement politiques, nous, « Beauchamp À Votre Image », exprimons un grand OUI à la création, accompagnée par la ville, d'un cabinet médical.*

Alors que nous n'avons aucune certitude quant à l'arrivée prochaine de jeunes médecins susceptibles de prendre en charge de nouveaux patients, la majorité nous demande de nous engager pour louer un local de 104 m², pour un montant mensuel de 1 600 € avec engagement sur 6 ans, auprès d'un bailleur privé, dès le mois de novembre 2018 en centre-ville

Alors que la ville possède des locaux parfaitement exploitables : accès handicapé, possibilité de stationnement, proximité d'une pharmacie ..., la majorité a fait le choix de louer en centre-ville, quartier où sont déjà localisés nos médecins actuels et où aucun parking n'est prévu pour accueillir, en plus des praticiens, leurs nombreux patients. Cela montre le peu de cas que fait la majorité de vouloir développer tous les territoires de Beauchamp.

Nous émettons de grandes réserves sur le local choisi dans la précipitation et sans aucune information clairement diffusée au préalable. Ces tractations « sous le manteau » sont contre notre vision transparente de la vie locale.

C'est pourquoi les élus de « Beauchamp à Votre Image » votent « CONTRE » la location de ce local tout en étant « POUR » la création d'un cabinet médical à Beauchamp. »

Démocratie méprisée : l'avis de Beauchampois pas utile pour la majorité...

Rassurez-vous, la majorité ne vous a pas demandé votre avis sur le nouveau logo de la ville... ils ont décidé tous seuls... entre eux... et encore pas sûr que tous les conseillers de la majorité aient exprimé un vote au sein de leur réunion interne... aussi devant ce mépris de la démocratie nous avons refusé de participer à ce vote.

Notre déclaration : *« Vous nous proposez aujourd'hui d'approuver le dépôt du logo de notre ville à l'INPI. Il s'agirait d'un nouveau logo que vous avez choisi sans concertation, ni avec les élus de l'opposition, ni même avec les Beauchampois. Aucune information, aucune communication. Tout cela bien sûr sur fond de transparence et de pseudo démocratie participative dont vous êtes si friands. »*

Aussi, aujourd'hui, nous vous rappelons vos propos, Madame la Maire, en réponse à une de nos questions orales du Conseil municipal de novembre 2017 : « je renouvelle ici publiquement mon souhait d'œuvrer avec tous les Beauchampois et donc avec tous les conseillers municipaux qui les représentent dans un esprit d'ouverture et de transparence »

Alors, devant tant de contradiction de votre part et de celle de votre équipe, tant de simulacre de démocratie, les élus de « Beauchamp à Votre Image », refusent de prendre part à ce vote. »

Cession des parcelles AL737 et AL123 du 23/27 av de l'Égalité : revirement de la majorité

Il s'agit de la « Casse ».

Nous avons prévu de revoir à la baisse le nombre de logements sociaux prévus sur le site de la « Casse », ce qui correspondait aux positions des deux majorités... et bien maintenant qu'ils doivent décider : ils changent leur vision des choses : ils préfèrent la concentration des logements sociaux... contrairement à leurs promesses de campagne.

Notre déclaration : *« Comme c'est amusant de constater les changements de position des 2 groupes qui forment aujourd'hui la majorité et qui représentaient l'opposition il y a un an. »*

« Alternative Citoyenne pour Beauchamp » nous reprochait de concentrer dans les mêmes lieux des populations ayant les mêmes problématiques et nous demandait si c'était notre vision de la mixité sociale et du vivre ensemble. Quelle ironie ! « Beauchamp Renouveau » trouvait exagéré le nombre de 200 logements à cet emplacement ...

Dans notre projet de modification du PLU, présenté en Conseil municipal le 6 juillet 2017, sachant que le foyer Adoma envisageait de s'agrandir sur sa propre parcelle, nous souhaitions réduire entre 140 et 155 le nombre de logements sur cet emplacement.

Nous n'avons aucune précision sur la destination de la vente. Nous n'avons pas connaissance de garde-fous. La majorité nous demande de céder les parcelles de la commune et après ? ...

Etant donné toutes ces incertitudes, les élus de « Beauchamp à Votre Image » s'abstiennent sur cette vente. »

Séjour hiver 2019 pour les enfants

A la commission éducation, il n'est demandé aux élus que de valider des tarifs d'un séjour déjà tout ficelé. Il n'y a aucune ouverture de discussion ou d'échange avec les représentants de la majorité pour étudier différentes possibilités de séjours et d'en réduire le coût pour les familles.

Notre déclaration : « Le transport en car de nuit au lieu du train, l'absence de garantie que les 4 accompagnateurs soient tous des agents titulaires de la ville et une activité de ski réduite à 2 heures par jour ne justifient un séjour à un tel coût bien supérieur à ce qui est proposé par des organismes spécialisés. Aussi nous considérons que ces tarifs sont trop chers pour les familles qui devront y rajouter l'achat de l'équipement sport d'hiver (combinaison, lunettes, gants) et qui n'auront pas l'assurance d'accompagnateurs connus des enfants.

Les élus de « Beauchamp à Votre Image » s'abstiennent pour ces tarifs de séjour et non pas contre un séjour hiver. »

Modification du règlement de fonctionnement du multi-accueil

« Chamboule'Tout »

Notre déclaration : « Nous, élus « Beauchamp À Votre Image », approuvons l'accueil des petits de 2 mois et demi au sein de la structure collective. Toutefois, au vu de la charge de travail sans embauche supplémentaire et de la grande différence des rythmes des enfants entre deux mois et demi et trois ans, nous nous inquiétons d'une éventuelle baisse de la qualité de service proposé par la ville.

Comment faire dormir trois groupes d'âge dans deux dortoirs ? Comment encadrer les plus grands quand les plus petits monopolisent à eux seuls une personne ?

Nous avons comme projet une remise aux normes et l'agrandissement de notre structure collective pour arriver à 25 berceaux. Vous, l'équipe majoritaire actuelle, avez fait le choix du privé en réservant cinq berceaux à la structure « les petits chaperons rouges ». Nous craignons malheureusement que la qualité de l'accueil y soit bien différente de celle de notre structure municipale.

C'est pourquoi, tout en votant « pour » ce règlement intérieur, nous resterons vigilants et très à l'écoute des parents utilisateurs. »

Un peu de décence Mme la Maire voici notre réponse à l'article du Beauchamp Infos de septembre/octobre 2018

Non contente d'utiliser une colonne de la tribune d'expression pour tenter de contrer l'opposition après avoir lu ses contributions, l'équipe de la majorité fait de la désinformation.

Rassurez-vous ! Nous n'avons pas voté « Contre »

Nous n'avons pas voté « Contre » :

Que les ATSEM accompagnent les enfants de maternelle,

Que la majorité recrute pour la police,

Que les tarifs périscolaires tiennent compte de l'inflation...

Nous sommes une opposition cohérente

Oui, nous avons voté « contre » une révision du PLU, en justifiant, lors du Conseil, notre vote, avec l'explication suivante : *» En concordance avec tout ce qu'ils ont écrit pendant la dernière campagne municipale, les élus de « Beauchamp à Votre Image » votent « contre » cette révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme car les risques sont trop importants. D'une part, la loi visant à construire plus, les Préfectures seront très vigilantes sur les mesures qui limiteraient, indirectement, la construction. D'autre part, les Beauchampois, pourraient perdre tous les acquis que nous avons obtenus lors des modifications.*

Tout en respectant la loi qui nous impose de densifier, nous étions déterminés à défendre le patrimoine collectif par la modification n°2 du PLU qui protégeait immédiatement notre patrimoine architectural et végétal. Cette modification a été arrêtée par la nouvelle municipalité et nous observons déjà les conséquences. »

Nous sommes une opposition

compétente

Lorsqu'il y a une erreur dans les documents, nous la signalons. Par exemple, pour la tarification de la **restauration scolaire**, avec les nouveaux taux, des parents subiront une augmentation du double de l'inflation... Lors du Conseil municipal, nous avons donné un exemple simple pour que cela soit plus facile à comprendre. La majorité n'a visiblement pas compris le fonctionnement d'une tarification au taux d'effort ... mode utilisé par la Caisse d'Allocations Familiales pour la tarification de la crèche... Aussi, nous avons voté « **contre** » cette double augmentation, pénalisant toutes les familles, en faisant la déclaration suivante : « *Les élus de « Beauchamp à Votre Image » votent « contre » les tarifs du restaurant scolaire puisqu'en augmentant le taux d'effort du taux de l'inflation, la majorité, qui n'a, visiblement, pas compris le principe du taux d'effort, fait payer deux fois le coût de la vie. »*

Pour information les **tarifs périscolaires**, qui ne sont pas calculés avec le taux d'effort, n'ont été réévalués que du taux officiel de l'inflation et nous avons voté « **pour** ».

Nous sommes une opposition constructive

Nous faisons des propositions qui ne sont pas retenues par la majorité. La majorité a oublié d'accorder l'inscription gratuite à la bibliothèque à nos jeunes de moins de 25 ans qui ne sont pas étudiants, qui sont au chômage sans allocation car n'ayant jamais pu travailler et étant trop jeunes pour toucher le RSA... Vexée, la majorité a refusé de modifier son texte au cours du Conseil... nous nous sommes donc abstenus pour cette raison.